

Liancourt

magazine



Un temps
pour soi



Ils font Liancourt :
Lysiane Bochart

Le dossier :
Restaurant scolaire

Les échos de
l'économie :
Pensée Vrac

N° 65
Juin 2018



sommaire

numéro 65 • juin 2018

3 Le mot du maire Désherbage : l'affaire de tous !

4 Ils font Liancourt Lysiane Bochard : cadre de santé à l'EHPAD de Liancourt

7 Vie municipale Adoption des orientations budgétaires puis du budget 2018

8 Le dossier Agrandissement et rénovation du restaurant scolaire

14 En direct du contrat de ville Le Préfet de l'Oise en visite à Liancourt

16 Vues de l'extérieur Classes de neige dans les Alpes

18 Évènements Forum Jobs d'été

20 Une ville en mouvement La fête du court métrage

21 Ça bouge à Liancourt

24 Évènements Un temps pour soi

26 Les échos de l'économie Pensée Vrac

27 Liancourt pratique Permanences des élus

28 Agenda Juillet - Août - Septembre 2018



Le Préfet de l'Oise en
visite à Liancourt
page 14



Forum Jobs d'été
page 18

Classes de neige dans les Alpes PAGE 16



LIANCOURT MAGAZINE, le journal d'information des Liancourtois. N° 65 : juin 2018

Directeurs de publication : Roger Menn (Maire) et Valérie Menn (Maire-adjointe chargée de l'information).

Rédactrice : Valérie Menn.

Couverture photographique : Thierry Balliner, Roger Menn, Valérie Menn, Laëtitia Coquelle, Laëtitia Roulet, Activie, association Le Vairon, école élémentaire Jean Macé.

Création et maquette : Daniel Descamps (La Neuville-en-Hez).

Impression : Société Moderne d'Impression SMI (Clermont).



La fête du court métrage
page 20



Désherbage : l'affaire de tous !

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les lois Labbé et de transition énergétique interdisent aux communes d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et des voiries. La prolifération des mauvaises herbes sur les trottoirs devient une vraie problématique et l'interdiction de recourir aux désherbants en est la principale explication.

Le désherbage manuel, mécanique ou thermique est bien moins efficace et doit être renouvelé à plus grande fréquence, ce qui demande beaucoup plus de temps aux services municipaux. En outre, les contraintes budgétaires qui pèsent sur les collectivités territoriales interdisent le recrutement de personnels en nombre. Ce ne sont donc plus les employés communaux seuls qui pourront, comme auparavant, désherber les trottoirs, notamment devant chacun d'entre vous. C'est pourquoi je compte sur votre civisme et sur votre aide.

Un arrêté municipal sera pris très prochainement afin de charger les riverains d'assurer l'entretien du linéaire de trottoir situé devant chez eux. Propriétaires et locataires seront tenus de désherber par arrachage ou binage les trottoirs jusqu'au caniveau, de la même manière qu'ils doivent assurer le déneigement en hiver.

Au-delà de l'aspect esthétique, le désherbage par les riverains doit également permettre d'éviter la dégradation des trottoirs et de la voirie.

Il faudra, en outre, progressivement adapter les mentalités de chacun et ne plus s'habituer à avoir un environnement aseptisé en ville comme par le passé, la biodiversité en sortira renforcée.

Je compte sur votre collaboration pour garder une ville propre et agréable à vivre.

Roger Menn,
Maire de Liancourt
Président de Oise Habitat



Lysiane Bochart : cadre de santé à l'EHPAD de Liancourt



Lysiane Bochart a exercé son métier avec passion durant 37 années au sein de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de Liancourt. D'abord infirmière puis cadre de santé, elle a toujours travaillé avec les différentes équipes professionnelles afin d'assurer le bien-être des résidents.

Lysiane Bochard est née dans l'Oise le 27 janvier 1961. Elle entre comme infirmière diplômée d'état à la maison de retraite de Liancourt en mars 1981. L'année suivante, elle a l'opportunité professionnelle d'effectuer un remplacement en tant que directrice de crèche. Mais après plusieurs mois passés auprès des jeunes enfants, c'est avec conviction qu'elle revient travailler auprès des personnes âgées dont le contact lui a manqué. Elle exerce plusieurs années comme infirmière et devient cadre de santé à partir des années 2000. Elle participe alors à la restructuration de l'établissement avec la construction d'un nouveau bâtiment de 107 lits en 2004, puis la rénovation du bâtiment existant en 2007. C'est pour elle un défi passionnant et unique dans sa carrière où les challenges sont nombreux : maintenir l'activité de l'EHPAD, préserver les résidents des nuisances liées aux travaux et accompagner le personnel dans les inévitables changements. Elle obtient en 2008 un diplôme universitaire en soins palliatifs.

Le métier de cadre de santé au sein d'un EHPAD est complexe et les missions sont multiples. Il requiert une grande

disponibilité, un bon sens de l'organisation et une capacité à travailler en équipe. Il faut également savoir faire preuve, dans certaines situations, de diplomatie et de discrétion. Lysiane Bochard exerce son métier avec passion et donne beaucoup d'elle-même mais, comme elle l'affirme, elle reçoit en retour énormément de positif en travaillant en lien avec les résidents, les familles, les équipes soignantes et non soignantes.



Un lien essentiel avec les familles

Lysiane Bochard est tout d'abord en lien direct avec les familles lors de l'accueil des résidents : elle les rencontre, les accompagne lors de la visite des locaux et participe aux commissions de pré-admission avec le médecin coordonnateur. Le placement en maison de retraite d'un parent constitue souvent une étape difficile et il est important de garantir aux familles le bien-être de la personne âgée. Il est ensuite primordial de conserver de bonnes relations avec les familles, la communication étant essentielle afin que s'instaure une confiance réciproque.

La gestion des ressources humaines

L'EHPAD de Liancourt dispose de deux cadres de santé qui encadrent toutes les équipes intervenant auprès des personnes âgées : infirmières, aides-soignantes, aides médico-psychologiques, agents de service hospitalier... Il faut coordonner l'activité d'environ 80 personnes exerçant jour et nuit. Une grande partie du temps de travail de Lysiane Bochard relève de la gestion des ressources humaines : entretiens d'évaluation, notations, entretiens d'embauche, plans de formation, suivi des stagiaires, réunions de services... L'organisation des plannings et des remplacements lorsque des agents sont malades est très chronophage mais il est essentiel de

garantir la qualité des soins apportés aux personnes âgées. Il faut à la fois savoir écouter les difficultés et les problèmes internes mais également effectuer des recadrages afin que les équipes soient toujours au service des résidents. Les soignants sont certes les premiers acteurs mais rien ne serait possible sans l'implication quotidienne des services administratifs, des services de maintenance, de l'équipe de blanchisserie et de l'équipe de cuisine.



Un travail d'équipe afin de garantir le bien-être de nos aînés

Le bien-être de la personne âgée est au cœur du projet d'établissement de la maison de retraite de Liancourt dirigé par Hubert Derche. L'un des rôles de Lysiane Bochard est de faire vivre ce projet d'établissement. Elle n'est bien entendu pas seule pour mener à bien cette tâche. Elle a la chance de travailler, au sein de l'EHPAD, avec de nombreux professionnels : deux médecins,

une diététicienne, une psychologue, une équipe d'animation, un intervenant sportif, qui permettent une prise en soin globale, complète et optimale de la personne âgée dans son quotidien. Peu de maisons de retraite disposent d'une équipe pluridisciplinaire aussi impliquée et étoffée. Chaque résident bénéficie d'un projet de vie individuel, mis en place quelques semaines après son arrivée et qui permet aux professionnels de s'adapter aux particularités et désirs de chacun. L'EHPAD de Liancourt est un établissement réputé qui a su s'adapter aux besoins des personnes âgées. Durant ces dernières années, une pharmacie interne, un pôle d'activités et de soins adaptés, un accueil de jour pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées ainsi qu'une plate-forme de répit accompagnant les aidants ont été créés, afin de compléter la prise en soin des personnes âgées.

C'est non sans nostalgie que Lysiane Bochard quitte l'EHPAD de Liancourt pour écrire une nouvelle page de sa vie. Elle est très fière des actions qu'elle a menées tout au long de sa carrière et tient à remercier et à rendre hommage à toutes les équipes, soignantes et non soignantes, avec qui elle a travaillé, qui œuvrent au quotidien avec énergie, empathie et altruisme pour le bien-être des résidents ■



Adoption des orientations budgétaires puis du budget 2018

Le débat d'orientations budgétaires et l'adoption du budget primitif 2018 ont permis à l'équipe municipale issue de la liste "Liancourt HORIZON 2020" de confirmer ses objectifs en matière de finances locales et de priorités d'actions. Grâce à une gestion très rigoureuse permettant de maîtriser les dépenses de fonctionnement et malgré la baisse des dotations d'État, les élus ont décidé, cette année encore, de ne pas augmenter la fiscalité locale conformément à leurs engagements électoraux. Pour la première fois, ils n'ont pas voté le taux d'imposition concernant les entreprises de Liancourt. En effet, en application de la loi NOTRÉ, la Communauté de Communes du Liancourtois détient désormais la compétence économique et, en toute logique, les élus intercommunaux ont mis en place à compter du 1^{er} janvier 2018 la fiscalité professionnelle unique (cf Liancourt magazine n° 64 page 21). Les taux des impôts acquittés par les entreprises seront votés désormais par la Communauté de Communes du Liancourtois.

Taux d'imposition des taxes locales

	Taux 2017	Taux 2018
Taxe d'habitation	18,22 %	18,22 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	21,05 %	21,05 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	58,19 %	58,19 %

Lors du vote du budget 2018, le 12 avril dernier, les conseillers municipaux ont tenu à maintenir, d'une part, les subventions aux différentes associations locales et, d'autre part, l'ensemble des services publics en direction de la population. Les investissements seront nombreux cette année, notamment en direction de l'enfance et de la jeunesse avec la sécurisation de la rue du Général Leclerc aux abords du groupe scolaire Albert Camus, l'extension-rénovation du restaurant scolaire situé dans le parc de l'hôtel de ville et la construction d'un city-stade, près du collège La Rochefoucauld.

Bien sûr, l'équipe municipale doit faire des choix malgré les nombreuses attentes de la population. Mais le maintien de la bonne santé financière de la commune est également un axe essentiel de la politique menée par Roger Menn, Maire de Liancourt. A l'heure où l'État et de nombreuses collectivités sont fortement endettés, notre commune n'a, à ce jour, contracté aucun emprunt.



BUDGET PRIMITIF 2018

En application de la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992, il est publié les ratios suivants, extraits du budget primitif 2018 de la commune de Liancourt

Dépenses réelles de fonctionnement par habitant : 780,27 €

Produits des impositions directes par habitant : 311,13 €

Recettes réelles de fonctionnement par habitant : 776,85 €

Dépenses d'équipement brut par habitant : 1 153,99 €

Encours de la dette par habitant : 0 €

Dotations globales de fonctionnement par habitant : 168,40 €

Les documents budgétaires peuvent être consultés sur place en mairie.

Agrandissement et rénovation du restaurant scolaire



Le restaurant scolaire situé dans le parc de l'hôtel de ville a été ouvert en 1994. Réservé alors aux enfants des écoles élémentaires, il reçoit également depuis 2010 les enfants des écoles maternelles. Au fil des années, les effectifs ont augmenté jusqu'à atteindre quotidiennement la capacité maximale d'accueil et de production. L'agrandissement du restaurant scolaire est aujourd'hui indispensable et est devenu l'une des priorités de l'équipe municipale.

Afin de répondre aux attentes de la population et notamment des parents, la municipalité a progressivement étendu ses services en direction de l'enfance. En 2009, elle ouvre la structure multi-accueil municipale "Le Nid Douillet". Les repas sont alors réalisés au restaurant scolaire et livrés en liaison chaude. Puis en 2010, la municipalité décide d'ouvrir le service de restauration scolaire aux enfants scolarisés en maternelle, pour les parents exerçant une activité professionnelle, afin de leur permettre de concilier travail et vie de famille. Les enfants des écoles Albert Camus et Jean Macé viennent déjeuner sur place alors que les repas des enfants de la maternelle Jean de la Fontaine sont livrés en liaison chaude dans une salle aménagée au sein de l'école, en raison de son éloignement géographique.

Des effectifs en constante augmentation

Jusqu'en 1994, les enfants des écoles élémentaires déjeunaient à la salle des combattants. Les repas étaient alors livrés en liaison chaude par un traiteur. Mais les effectifs étant de plus en plus importants, les élus de l'époque décidèrent de construire un restaurant scolaire au sein du parc de l'hôtel de ville. Le choix fut fait de servir une cuisine traditionnelle fabriquée sur place plutôt que de faire appel à une cuisine centrale. Un restaurant scolaire disposant d'une capacité d'accueil de 220 places et d'une capacité de production de 250 repas ouvrira ses portes en septembre 1994. Il fonctionne selon le principe du self-service et 132 repas sont alors consommés en moyenne chaque jour par les élèves des écoles élémentaires.

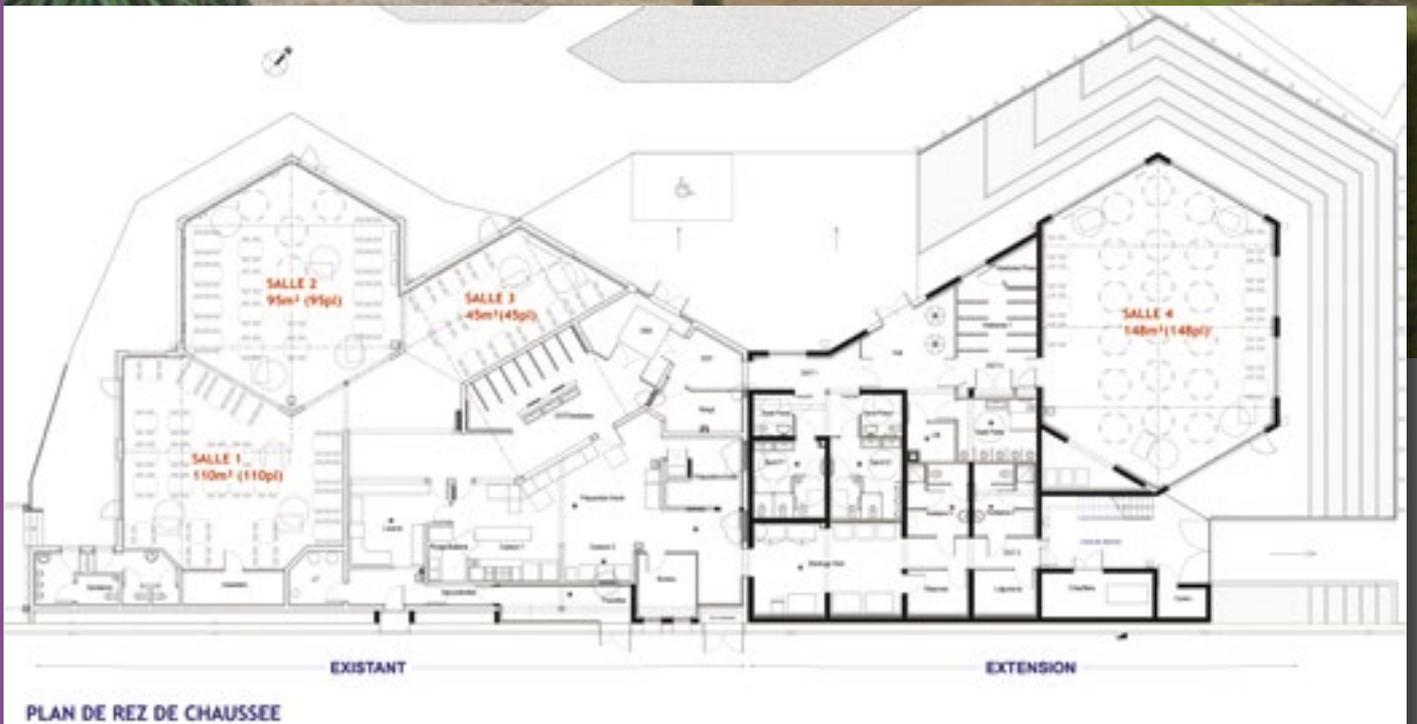
Vingt ans plus tard, les élus sont de nouveau confrontés au même constat : des effectifs en hausse, surtout chez les enfants scolarisés en maternelle et une capacité d'accueil et de production régulièrement atteinte. Ils ont donc pris la décision de consacrer les fonds nécessaires à l'agrandissement du restaurant scolaire.



L'élaboration du projet

Après mise en concurrence, le conseil municipal du 16 décembre 2016 a désigné le cabinet d'architecture Xavier Simmoneaux (Agnetz - 60) pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération. Celui-ci s'est associé en sous-traitance à un architecte paysagiste, le cabinet Epigeios (Senlis - 60) afin de réaliser l'aménagement des abords du restaurant scolaire.

Le comité de pilotage de ce chantier s'est rapidement mis au travail et a abouti le 6 février 2017 à la présentation d'un Avant-Projet Sommaire (APS) répondant aux attentes de chacun de ses membres. Un démarrage des travaux était alors envisagé dès septembre 2017 après dépôt d'une demande de permis de construire et un achèvement de ceux-ci en septembre 2018. L'Architecte des Bâtiments de France (ABF), fidèle à son habitude, est venu perturber le planning prévisionnel en émettant un avis défavorable sur la demande de permis de construire, en invoquant cette fois-ci la protection du parc. Les architectes ont donc revu leur copie et déposé une nouvelle demande tenant compte de ses injonctions.





Après avoir obtenu le permis de construire, un marché à procédure adaptée a été lancé le 18 décembre 2017 sous forme dématérialisée. Ce marché a été divisé en 15 lots correspondant aux divers ouvrages et spécialités professionnelles. Pas moins de 85 entreprises ont retiré le dossier de consultation et 38 d'entre-elles ont déposé une offre. L'ouverture des plis a eu lieu le 29 janvier 2018, une première réunion consacrée à l'analyse des offres s'est tenue le 21 février 2018 puis, après négociations, une seconde le 13 mars 2018. La totalité des entreprises retenues dans le cadre de ce marché est basée dans l'Oise, contribuant ainsi à la sauvegarde des emplois sur notre territoire.

Des travaux d'extension et de rénovation

Ce projet de transformation du restaurant scolaire prévoit dans un premier temps la construction d'une nouvelle salle de 150 places destinée à l'accueil des enfants scolarisés en école maternelle. Les enfants de moins de six ans accéderont au restaurant scolaire par une entrée distincte des enfants d'élémentaire et disposeront de vestiaires et de sanitaires adaptés à leur jeune âge. Les repas leur seront servis à table par les accompagnatrices chargées d'encadrer les enfants et de les aider lors du déjeuner.

Dans un second temps, la cuisine et les salles existantes du restaurant scolaire feront l'objet de travaux de rénovation avec notamment le passage d'un mode de chauffage électrique à un chauffage gaz. Les

LOTS	ENTREPRISES
Lot 1 : Gros œuvre	CHAMEREAU (Fitz-James - 60)
Lot 2 : Charpente bois	S.C.M. (Le Meux - 60)
Lot 3 : Couverture/zinguerie/étanchéité	MONSEGU (Beauvais - 60)
Lot 4 : Menuiseries extérieures alu	M.A.W. (Venette - 60)
Lot 5 : Métallerie/ serrurerie	ARTISAL (Creil - 60)
Lot 6 : Cloisons doublage	BELVALETTE (Rieux - 60)
Lot 7 : Menuiseries intérieures bois	COPEAUX ET SALMON (Lacroix Saint Ouen - 60)
Lot 8 : Faux plafonds	MARISOL (Saint Omer en Chaussée - 60)
Lot 9 : Chauffage/ventilation/plomberie	A.S.F.B. (Ansauvillers - 60)
Lot 10 : Electricité	SAROUILLE (Liancourt - 60)
Lot 11 : Revêtements de sols	CREIL SOLS (Creil - 60)
Lot 12 : Peinture	O.D.H. (Crépy-en-Valois - 60)
Lot 13 : Matériel de cuisine	DUBOIS (Compiègne - 60)
Lot 14 : VRD	EIFFAGE ROUTE (Estrées-Saint-Denis - 60)
Lot 15 : Plantations	LOISELEUR (Villers-Saint-Paul - 60)



sanitaires destinés aux élèves d'élémentaire seront refaits à neuf et plus nombreux. Enfin, l'augmentation de la capacité d'accueil du restaurant scolaire implique évidemment l'augmentation de la capacité de production de la cuisine qui passera à 400 repas par jour. La configuration de la cuisine sera donc modifiée ainsi que le matériel utilisé.

La quasi-totalité des travaux devra se dérouler au sein d'un site en fonctionnement ce qui les rend plus difficiles et délicats. En effet, le restaurant scolaire accueille les élèves pendant les périodes scolaires mais il reçoit également les enfants du centre de loisirs municipal les mercredis et pendant les vacances. Une contrainte importante que l'architecte et les entreprises doivent impérativement respecter. Le coordonnateur Sécurité et de Protection de la Santé (SPS) Dekra (Amiens - 80) a pour mission de prévenir, tout au long des travaux, les risques résultant des interventions simultanées ou successives des diverses entreprises. Il devra notamment mettre en place des cheminements piétons afin de permettre aux enfants et aux accompagnatrices de se rendre au restaurant scolaire en toute sécurité.

Aménagement paysager des abords du restaurant scolaire

La construction d'un nouveau bâtiment entraîne inévitablement des incidences sur le parc de l'hôtel de ville : arbres coupés, voies de



Les travaux ont débuté en juin 2018 et devraient, en principe, être achevés pour la rentrée scolaire 2019-2020



PLAN MASSE

circulation modifiées, limitation du stationnement... Il était indispensable de reconfigurer les abords paysagers du restaurant scolaire. Le cabinet Epigeios, qui a déjà réalisé l'aménagement du parc de la médiathèque, s'est chargé de l'intégration du futur restaurant scolaire dans le parc de l'hôtel de ville. Différents éléments ont guidé son travail comme la présence régulière de nombreux enfants, l'utilisation des lieux par les membres de l'association Les Boulistes Liancourtois et enfin l'organisation de manifestations publiques comme la fête de la musique et le bal populaire du 14 juillet. Il a également pris en compte les contraintes environnementales liées à la configuration du parc afin de traiter au mieux la problématique des eaux pluviales. Le nouvel aménagement facilitera ainsi le stockage, l'infiltration et l'absorption par la végétation de ces eaux.

Coût des travaux

Le coût de l'ensemble de ces travaux est estimé à 1 800 000 € HT, soit 2 160 000 € TTC. Les crédits nécessaires à cette réalisation ont été inscrits au budget primitif 2018. Des demandes de subvention ont été déposées auprès du Conseil Départemental de l'Oise et des services de l'État, au titre de la Dotation d'État pour les Territoires Ruraux (DETR). À ce jour, la commune a obtenu une aide de 540 000 € de la part du département de l'Oise et de 76 500 € de la part de l'État ■

Le Préfet de l'Oise en visite à Liancourt



Le 17 mai 2018, Roger Menn, Maire de Liancourt, a guidé Louis Le Franc, Préfet de l'Oise et Marianne-Frédérique Pussiau, Sous-Préfète de l'arrondissement de Clermont, lors de la visite du quartier prioritaire "Les Abords du Parc" afin de faire le point sur l'avancée du contrat de ville, signé en 2015, dans le cadre de la politique de la ville.

La matinée a débuté par une visite de l'usine Alkor Draka, leader dans la fabrication de film plastique souple qui va très prochainement doubler sa superficie avec le rachat des friches industrielles MAPA et Hutchison Santé.

Les représentants de l'État et les élus se sont ensuite rendus sur différents sites du quartier prioritaire comme le foyer ADOMA, les sites d'implantation du futur pôle médical de la Vallée Dorée et du city-stade.

C'est au pied de l'immeuble "La Tour", appartenant à la SA d'HLM "Picardie Habitat", que les discussions se sont enflammées. Roger Menn a interpellé le Préfet sur l'état des logements, "La Tour" ayant été construite en 1972 et n'ayant fait depuis, l'objet d'aucun travaux d'entretien ou de réhabilitation de la part du bailleur social. Aujourd'hui, plus aucun Liancourtois ne souhaite être logé à "La Tour" et les nouveaux locataires viennent du bassin creillois ou de la couronne parisienne. Cet immeuble constitue par ailleurs une verrue architecturale à proximité immédiate des Communs du château du Duc de La





Rochefoucauld, en cours de réhabilitation. Roger Menn lui a enfin rappelé que lors de la signature du contrat de ville, la SA d'HLM "Picardie Habitat" s'est engagée à déconstruire cet immeuble, ce qu'elle refuse aujourd'hui de faire. Olivier Zambetti, Directeur de la gestion locative de la SA d'HLM "Picardie Habitat", a pour sa part défendu le principe d'une simple réhabilitation des logements.

La visite s'est achevée à la résidence pour personnes âgées Georges Dottin. Lors d'un discours de clôture, le Préfet de l'Oise a demandé expressément à la SA d'HLM "Picardie Habitat", de ne pas réhabiliter "La Tour" mais de prévoir sa déconstruction dans les années qui viennent. À l'exception des familles habitant Liancourt depuis de nombreuses années, les locataires devront, au fil du temps, être relogés dans les communes avoisinantes. En effet, Liancourt avec 29 % de logements sociaux sur son territoire, pour une obligation légale de 25 %, n'a plus à développer son parc. C'est désormais aux autres communes comme Cauffry et Mogneville de jouer leur rôle en matière de solidarité en développant leur offre, les communes de Bailleval et Rantigny ayant d'ores et déjà de nouveaux projets en cours.



Classes de neige dans les Alpes

Les élèves des classes de CM2 de Madame Tourte et de CM1-CM2 de Madame Miné et Monsieur Landriot de l'école élémentaire Jean Macé se sont rendus en Isère du 25 mars au 2 avril 2018, pour un séjour en classes de neige dans la station du Collet d'Allevard.



AGATHE
LAPEYRONIE CM2
"J'ai appris à skier et plein de choses sur les animaux, comme le fait qu'ils changent de pelage, que faire en cas d'avalanche ou quand on se perd dans la forêt."

Au croisement de Grenoble, Chambéry et Albertville, la station du Collet d'Allevard a accueilli 48 élèves de l'école Jean Macé le lundi 26 mars 2018. Après un long voyage de nuit dans l'autobus, les enfants ont découvert au petit matin les paysages enneigés de la chaîne de la

Belledonne. La grande majorité des enfants n'avait encore jamais été dans les Alpes. Au cours de ce séjour, les élèves ont suivi chaque jour des cours de ski dispensés par des moniteurs de l'École de Ski Française (ESF). Ils ont également effectué une randonnée en raquette et





MARINE AUGENDRE CM1
 "Mon meilleur souvenir est d'avoir pris le télésiège pour monter au Grand Collet et d'avoir fait une piste bleue."



THÉO COLIN CM2
 "J'ai appris à faire du ski, de la luge et des balades en raquette. Ce que j'ai préféré c'est quand on a fait la piste bleue c'était trop bien. Merci maître et maîtresse."



MAÏZIA BENTAHAR CM2
 "J'ai adoré skier. Mon meilleur souvenir est la remise des médailles."



ont visité la ferme des Grangettes. Lors de moments plus studieux, ils ont étudié avec leurs enseignants le milieu montagnard : ses paysages, sa faune et sa flore. Le dernier jour a été marqué par la remise de médailles aux jeunes skieurs. A la fin de la semaine, les enfants ont repris la route de l'Oise, de bons souvenirs plein la tête. La municipalité a soutenu le projet pédagogique des enseignants en prenant en charge 55 % des frais de séjour des élèves domiciliés à Liancourt, soit 339,55 € par enfant.



Évènement : Forum Jobs d'été

Vendredi 23 mars, de 14h30 à 18h30, s'est déroulé à la salle annexe Guy Lejeune le Forum Jobs d'été, fruit d'un partenariat entre la ville de Liancourt, l'agence Pôle Emploi de Clermont-Fitz-James et la Mission Locale du Clermontois, du Liancourtois et de la Vallée du Thérain.

Afin d'aider les stagiaires de l'opération Pass'ton BAFA à trouver un stage pratique pour valider leur formation de base, Valérie Menn, Maire-adjointe chargée de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse et Cécile Birck, Directrice du service enfance et jeunesse, ont sollicité l'agence Pôle Emploi de Clermont-Fitz-James pour organiser ce Forum Jobs d'été à Liancourt. Lors de cet après-midi, 16 entreprises et services ont accueilli environ 120 personnes, qu'elles soient à la recherche d'un job d'été pour les plus jeunes ou d'un travail stable pour d'autres. Ce fut l'occasion pour les recruteurs d'avoir un premier échange avec les différents candidats. De nombreux CV ont été recueillis et ce forum débouchera sans aucun doute sur des propositions concrètes d'embauche pour certains.





Madame Marianne-Frédérique Pussiau, Sous-Préfète de l'arrondissement de Clermont, est venue visiter l'ensemble des stands et échanger avec les employeurs et les demandeurs d'emploi, accompagnée de Roger Menn, Maire de Liancourt et de nombreux élus liancourtois.

De l'avis de tous, cette première édition fut un succès. Un premier bilan effectué avec les employeurs présents a permis de révéler une importante problématique de mobilité des Liancourtois à la recherche d'emploi. Face à ce constat, les élus municipaux ont d'ores et déjà entamé une réflexion concernant une nouvelle action dont le but serait cette fois, d'apporter une aide locale au financement du permis de conduire.

La fête du court métrage

La fête du court métrage est un évènement national qui s'est déroulé cette année du 14 au 20 mars 2018. A cette occasion, il était possible de diffuser des films libres de droits, afin de faire découvrir à différents publics la magie du court métrage.



Sous l'impulsion de Valérie Menn, Maire-adjointe chargée de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, la ville de Liancourt a participé à cette édition 2018 de la fête du court métrage. Différentes projections se sont déroulées au sein de la salle de spectacle du centre culturel Alexandre Urbain, équipée d'un écran de cinéma et d'un vidéoprojecteur. Les enfants du centre de loisirs municipal, le mercredi 14 mars, ont été les premiers à découvrir trois courts métrages sur le thème de la différence. Puis le vendredi 16 mars en soirée, les adolescents de l'S.Pass'Jeunes étaient invités à visionner une programmation intitulée "Ne vous fiez pas aux apparences" dans le cadre du projet "Liberté, Égalité et Mix'Cité" qui aborde la thématique des discriminations et des inégalités entre les hommes et les femmes. La projection était

suivie d'un débat animé par Cécile Birck, Directrice du service enfance et jeunesse et Samira Rahmani, Directrice de l'S.Pass'Jeunes, qui a permis aux adolescents présents d'échanger sur les idées fortes de ces courts métrages.

Enfin, Laëtitia Coquelle, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires, avait convié les classes des écoles maternelles de la ville à venir découvrir une programmation sur le thème de la musique. Tous les enseignants ont été séduits par ce projet et les 275 élèves des onze classes de maternelle se sont succédés tout au long de la journée, le lundi 19 et le mardi 20 mars pour visionner sept courts métrages.

Ces moments, à la fois culturels et ludiques, ont été appréciés par tous et les deux élues envisagent déjà de participer à l'édition 2019 de la fête du court métrage.

25^{ème} salon "Toutes Collections"



Les collectionneurs avaient rendez-vous dimanche 4 mars dernier à la salle Guy Lejeune à l'occasion du salon "Toutes Collections". Cette exposition-vente organisée par l'Association Philatélique de Liancourt a réuni environ 70 exposants : timbres, capsules, euros, cartes postales, disques, fèves... Chacun pouvait trouver son bonheur et plus de 1 000 visiteurs sont venus dans l'espoir de compléter leur collection.

Nouveau succès pour le repas des seniors

Dimanche 4 mars 2018, les personnes âgées de plus de 65 ans résidant à Liancourt étaient invitées au château des Rochers, à Nogent-sur-Oise, pour un repas dansant organisé par la mairie de Liancourt et le Centre Communal d'Action Sociale. Les 270 convives ont pu déguster un délicieux repas préparé par Nathalie et Hugues Sandrin, propriétaires de la Boucherie des Gourmets à Liancourt. L'orchestre Joël Franck a animé cette journée conviviale et les danseurs ont occupé la piste jusqu'en fin d'après-midi. Les doyens du jour, Jeannine Bachou et Robert Devanneaux, se sont vus remettre un cadeau par Bernard Gély, Maire-adjoint chargé des affaires sociales et de l'organisation de cette manifestation.



Soirée jazz avec Esaie Cid Quartet



Marie-France Delandre, Maire-adjointe chargée de la culture, avait programmé au centre culturel Alexandre Urbain, le 17 mars 2018, Esaie Cid, un saxophoniste et clarinetiste incontournable des clubs parisiens, accompagné de trois autres musiciens professionnels. Le public connaisseur a notamment été conquis par la personnalité et le talent du batteur, Mourad Benhammou. Un concert d'une grande qualité et une excellente soirée pour les incondtionnels de jazz.

Cyclo-cross des écoles de cyclisme

L'école de cyclisme de l'Union Cycliste Liancourt-Rantigny (UCLR) a organisé le 31 mars dernier un cyclo-cross dans le parc floral de Liancourt. Âgés de 5 à 13 ans, les jeunes cyclistes se sont affrontés sur un parcours à la fois vallonné et technique. Au-delà des résultats, tous les jeunes ont pris beaucoup de plaisir à participer à cette compétition sportive. Ils ont fait preuve de beaucoup d'implication, encouragés par leurs familles et entraîneurs.



Les élèves montent sur les planches



Les élèves de grande section de la classe de Corinne Szczepaniak, de l'école maternelle Jean Macé, ont présenté leur spectacle sur la scène du centre culturel Alexandre Urbain le vendredi 20 avril 2018 en présence de Laëtitia Coquelle, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires. Cette création libre intitulée "l'écologie" est inspirée par le thème du livre "Prune, 100 % BIO". Elle est le fruit d'un projet culturel mené par l'enseignante et Alice El Machaly, professeur de théâtre.

Concours de pêche en bord de Brèche

Le 12 mai dernier, sur les bords de la Brèche, les membres de l'association de pêche et de protection du milieu aquatique "Le Vairon" ont participé à un concours de pêche. C'est par un temps clément que ces amateurs ont patiemment attendu que les poissons mordent à l'hameçon. Quelques heures plus tard, la matinée s'est terminée par la remise des récompenses, en présence de Roger Menn, Maire de Liancourt, puis par le verre de l'amitié.



Réouverture d'Espace Coiffure Kar'In



En novembre 2017, le salon de coiffure de Karine Cermely, situé 9 rue Victor Hugo, avait été totalement ravagé par les flammes, lors d'un incendie accidentel, survenu dans la nuit. Après plusieurs mois de fermeture et d'importants travaux de remise en état, le salon, totalement relooké, a rouvert ses portes le 9 mai 2018. Les clients peuvent de nouveau se rendre dans ce salon, ouvert du mardi au samedi. Nous souhaitons une excellente reprise à l'équipe de l'Espace Coiffure Kar'In.

Vernissage de l'exposition d'Odile Balliner

Odile Balliner est élève de l'atelier municipal d'arts plastiques depuis sa création. Lors du vernissage de son exposition, le samedi 2 juin 2018, elle a rendu hommage à Bernard Tachefine qui a été son professeur durant de nombreuses années et qui l'a toujours incitée à exposer. Roger Menn, Maire de Liancourt et Marie-France Delandre, Maire-adjointe chargée de la culture ont félicité Odile Balliner pour la richesse et la diversité de ses œuvres. Les enfants des écoles de la ville, en visite à la médiathèque, ont eu l'occasion de découvrir cette exposition et ont pu poser toutes leurs questions à l'artiste.



Exposition "Les animaux"



Les élèves des classes de CP de l'école élémentaire Jean Macé et de l'institut médico éducatif de Saint-Leu-d'Esserent ont travaillé sur le thème des animaux. Leurs créations ont été exposées du 2 au 9 juin 2018 à la médiathèque Lucien Charton. Les enseignantes et leurs élèves se sont rencontrés le 5 juin dernier pour un temps d'échange. Ils ont ensuite partagé un goûter en présence de Marie-France Delandre, Maire-adjointe chargée de la culture et de Laëtitia Coquelle, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires.



Évènement : Un temps pour... SOI

Afin de clôturer le projet "Liberté, Égalité et Mix'Cit ", C cile Birck, Directrice du service enfance et jeunesse a organis  une journ e d di e aux jeunes filles et aux femmes de la commune. Celle-ci s'est d roul e samedi 9 juin dernier, de 13h30   18h00, au centre de loisirs municipal, relook  pour l'occasion dans une ambiance zen par les animatrices Margot Drozdowski et Samira Rahmani. Au programme de ce temps fort : conseils di t tiques et nutrition, ateliers bien- tre (maquillage, soin des ongles, henn , massage des mains, tresses...), ateliers self d fense et boxe  ducative, s ances de relaxation et de qi gong, atelier parfum, conseill re en image, studio photo...





Le Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles était également présent afin de promouvoir les droits des femmes et de lutter contre toutes les formes de violences (discrimination, harcèlement, violences physiques, sexuelles...). On trouvait à ses côtés, "Perspectives contre le cancer", une association de lutte contre le cancer œuvrant d'une part pour la prévention et d'autre part, proposant un soutien aux personnes, pendant et après la maladie. Ce temps fort "Un temps pour soi" a été très apprécié des 110 jeunes filles et femmes qui ont participé aux différents ateliers.

La journée s'est achevée par un défilé de mode sur "Les

canons de la beauté à travers les siècles" présenté par les ados de l'S.Pass'Jeunes en présence de Roger Menn, Maire de Liancourt, Valérie Menn, Maire-adjointe chargée de la jeunesse, Cécile Duquesnoy et Sandrine Quignon, respectivement Principale et Conseillère Principale d'Éducation du collège La Rochefoucauld.

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont impliquées afin de faire de cet évènement une réussite et un merci tout particulier aux bénévoles qui ont fabriqué les pâtisseries orientales et ont tenu le stand de dégustation.



Pensée Vrac

Depuis le 3 avril 2018, Dorothée Piérard vous accueille avec le sourire dans sa boutique Pensée Vrac située 4 bis rue Roger Duplessis. Cette épicerie pas comme les autres vous propose de nombreux produits vendus en vrac pour moins d'emballages, moins de déchets et plus d'économies !

C'est un tout nouveau concept, de plus en plus en vogue, que Dorothée Piérard vous propose d'expérimenter. Cette jeune Liancourtoise qui a travaillé durant 16 ans comme vendeuse en parapharmacie, a toujours eu envie d'ouvrir son propre magasin. Lorsqu'elle a découvert et testé le principe du vrac, elle a immédiatement été séduite et son souhait s'est peu à peu transformé en véritable projet d'installer une épicerie vrac à Liancourt.

Durant toute une année, elle a été accompagnée dans sa création d'entreprise par l'agence de Clermont de la BGE Picardie avec notamment un bilan entrepreneurial, des formations et une aide à la recherche de financements. Son concept innovant a su séduire puisqu'elle a obtenu le soutien des banques, un prêt NACRE à taux zéro (Nouvel Accompagnement pour la Création ou Reprise d'Entreprise) ainsi qu'un prêt d'honneur de la plateforme Initiative Oise Sud.

Dorothée Piérard s'est installée au 4 bis Roger Duplessis afin de redynamiser le cœur de ville et d'offrir aux Liancourtois un lieu convivial de rencontre et d'échange. Car Pensée Vrac c'est tout un état d'esprit : retrouver l'ambiance chaleureuse des épiceries d'autrefois et accompagner la clientèle dans une démarche écocitoyenne où chacun achète en vrac, juste ce dont il a besoin. Premier avantage : ce nouveau mode de consommation permet de réduire significativement les dépenses quotidiennes car on ne paye plus les emballages et l'on achète le strict nécessaire. Vous pouvez venir en boutique avec vos propres contenants ou vous trouverez sur place des sachets mais également des bouteilles en verre, des bocaux à vendre ou consignés. Cette nouvelle façon de consommer permet en outre de limiter le gaspillage et de réduire les quantités de déchets produites.

L'ensemble des aliments vendus en vrac est bio : pâtes, lentilles, riz, céréales, fruits secs,

farines, sucres, huiles, vinaigres, olives... L'épicerie propose également des produits issus de circuits courts comme le miel, les biscuits et le chocolat. Le magasin dispose enfin d'un rayon cosmétiques bio et d'un rayon ménager. Dorothée Piérard a à cœur de répondre aux attentes de sa clientèle et la boutique proposera bientôt de nouveaux produits comme les thés et tisanes bio et des fromages et yaourts de chèvre bio.

Pensée Vrac est aussi un lieu où se déroulent des ateliers animés par des professionnels, afin d'apprendre aux clientes et clients comment réaliser leurs cosmétiques, leurs produits ménagers... Vous trouverez sur la page Facebook du magasin les informations concernant ces ateliers, les nouveautés et les promotions.

Alors n'attendez plus, poussez la porte de Pensée Vrac où vous trouverez conseils et bonne humeur, pour consommer des produits sains tout en faisant des économies.



PENSÉE VRAC

4 bis rue Roger Duplessis
60140 LIANCOURT

Tél : 03.44.71.42.98.
facebook.fr/penseefrac

Ouverture : du mardi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
le samedi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Permanences des élus



Mairie de Liancourt

232 rue Jules Michelet - 60140 Liancourt

Téléphone : 03 44 73 02 06

Courriel : commune.liancourt60@orange.fr

Ouverture au public :

du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

le samedi de 10h00 à 12h00

LE MAIRE

Roger Menn

Président de Oise Habitat

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)



Thierry Balliner

Chargé de l'urbanisme, du logement,
de l'environnement et de l'école
municipale de musique

Permanence les samedis
de 10h30 à 12h00 en mairie



Bernard Gély

Chargé des affaires sociales

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)
les jeudis de 17h30 à 19h00
en mairie



Adeline Mestre

Chargée de l'animation de la
cité et des jumelages

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)



Valérie Menn

Chargée de la petite enfance, de
l'enfance, de la jeunesse et de
l'information

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)



Yves Nembrini

Chargé des travaux, de la voirie,
des bâtiments communaux,
du développement économique,
du commerce et de l'artisanat

Permanence les jeudis
de 16h00 à 17h30 en mairie



Marie-France Delandre

Chargée de la culture

Permanence les mercredis
de 14h30 à 16h30 au centre
culturel Alexandre Urbain,
5 rue du Général Leclerc



Michel Dessaux

Chargé des finances et des transports

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)



Mirjana Jakovljevic

Chargée des sports

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)
les samedis de 10h00 à 12h00
en mairie





AGENDA

JUILLET - AOUT - SEPTEMBRE 2018

Les dates à retenir

- **VENDREDI 13 JUILLET** : Bal populaire et restauration organisés par le Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt dans le parc de la médiathèque. Feu d'artifice place Verte
- **SAMEDI 14 JUILLET** : Célébration de la Fête Nationale
9h00 : rassemblement devant le monument aux morts situé parc de l'hôtel de ville
- **MERCREDI 25 JUILLET** : Spectacle "Les ados font leur show" organisé par l'S.Pass'Jeunes
20h30 : salle Guy Lejeune
- **DIMANCHE 29 JUILLET** : Course cycliste UFOLEP
Avenue Louis Aragon
- **SAMEDI 1^{er} SEPTEMBRE** : Cérémonie de commémoration de la libération de Liancourt et hommage aux résistants Pasquier et Rival
11h00 : rassemblement devant la stèle située route départementale 29 (à la sortie de Liancourt, en direction d'Angicourt)
- **SAMEDI 1^{er} SEPTEMBRE** : Tournois de football "U18" organisés par le Football Club Liancourt-Clermont
Stade municipal René Naudot
- **DIMANCHE 2 SEPTEMBRE** : Troisième forum des associations et des services
De 10h00 à 17h00 : salle Guy Lejeune
- **LUNDI 3 SEPTEMBRE** : Rentrée des classes dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville
- **SAMEDI 15 SEPTEMBRE** : Après-midi d'automne pour les enfants organisé par le Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt
Salle Guy Lejeune
- **SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 SEPTEMBRE** : Porte-ouverte et exposition "Coup de Patte"
Maison des Associations - 22 rue de l'École des Arts et Métiers

